

LE Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

Vol. V

Mai 1900

No 12

"Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine."

S. BONAVENTURE.

LES MAUVAISES GRAVURES

Ce que nous disions des mauvais livres, dans notre dernier numéro, s'applique sans conteste aux mauvaises gravures. Et par mauvaises gravures, nous entendons ici toute image qui n'est pas modeste—que ce soit une peinture à l'huile, une photographie, un chromo, ou une simple et grossière caricature. En ceci, comme pour les livres, ce ne sont pas les images obscènes qui sont toujours le plus de ravages dans les âmes : celle-là, on à honte de les exposer ; ce sont les images et les gravures risquées, suggestives, pour employer un terme à la mode : celles-ci sont partout.

Il n'y a pas même jusqu'aux images de piété auxquelles on ne donne parfois cette perverse suggestivité. Que d'images aujourd'hui ! Nous sommes dans l'ère de la gravure. Depuis la revue pieuse—où l'on sacrifie même parfois les règles de la modestie au désir d'être lu—jusqu'à la sale revue du boulevard, depuis le grand journal jusqu'au simple bulletin d'annonces, tout est illustré. Sous prétexte de vulgariser l'art et de former le goût, souvent hélas ! on vulgarise le vice, on corrompt le goût et on déprave les mœurs.

Nous ne voulons pas condamner toute image et toute gravure. Nous aimons les beaux arts ; mais nous voudrions qu'ils remplissent le rôle que la Providence leur a assigné : charmer l'exil de l'homme sur la terre en élevant son cœur et son âme vers son créateur.

Comment réprimer les abus de la gravure ? Comment refouler le flot des images obscènes, des gravures lascives, des caricatures risquées ou " suggestives, " des chromos de toutes sortes, qui nous envahit et monte sans cesse de tous les côtés ? Parents chrétiens, amis de S. Antoine, c'est encore votre vigilance qui servira de digue à ce flot dévastateur.

Si vous bannissez de votre maison les copies des tableaux lascifs—qu'on doit reléguer dans les musées secrets ; si vous refusez impitoyablement la revue qui n'est pas pudique dans les gravures qu'elle donne, et le journal aux images brutales, où le crime se reproduit avec tous ses détails ; si vous jetez au feu toutes ces images à la Don Juan affichées sur les annonces ou les calendriers, tous ces portraits d'actrices, que les " magazines " représentent à moitié vêtues, dans des poses inconvenantes ; si vous n'exposez dans vos maisons—même dans le salon, réputé l'endroit païen où l'on ne peut même souffrir un crucifix—que des tableaux et des statues convenables, vous inculquerez à vos enfants la belle vertu de modestie, et malgré les dangereux spectacles que leurs yeux rencontreront hors de chez vous, vous pourrez espérer conserver leurs âmes chastes.

Vous ne seriez pas les premiers à prendre de semblables mesures, et les mondains auraient beau crier à la pruderie, vous resteriez en bonne compagnie. Voyez :

Les Egyptiens faisaient des lois contre les peintres de tableaux indécents ; Aristote conseillait à sagesse d'en faire autant ; S. Grégoire de Nysse qualifiait ces sortes de tableaux du nom de spectacles in-

fâmes; enfin le concile de Trente et le Pape Urbain VII défendaient d'exposer dans les églises les images qui ne respecteraient pas la pudeur.

Pour les bons catholiques, il y a ici une bonne œuvre à faire, un devoir à remplir, c'est de déclarer bravement la guerre aux mauvaises gravures, et de faire tout en leur pouvoir pour enrayer la corruption des mœurs qui s'opère peu à peu par cette plaie de notre siècle.

Nous espérons que nos lecteurs se mettront généreusement à la besogne et feront disparaître de leurs demeures, après les livres mauvais ou suspects, les gravures ou images qui ne seraient pas strictement modestes. Les grands effets moraux s'obtiennent par un petit effort de tous les gens de bien.



Histoire de saint Antoine de Padouë

CHAPITRE XVIII

Saint Antoine à Brive

(Continué de la page 125)

DIEU parla intérieurement à son serviteur, lui découvrit, une fois de plus, combien l'oraison lui est chère et la terreur qu'elle cause aux esprits infernaux. Souriant à son DIEU et à ses Frères, le saint répondit aussitôt : " Allez, ne craignez rien. Tout ce que vous avez vu n'est qu'un stratagème du démon qui craint votre union avec DIEU et veut vous arracher au recueillement. Le Seigneur n'a donné aux démons aucun pouvoir sur ces champs et ils ne peuvent leur nuire. Vous le constaterez demain matin. Retournez donc à l'oraison, ainsi vous confondrez sa malice."

Digne de saint FRANÇOIS, l'humble troupe reprit le chemin de la prière. Le lendemain, tous eurent une nouvelle preuve des lumières surnaturelles de leur Père Custode. La campagne qui entourait le couvent, particulièrement les champs du bienfaiteur étalaient, sous les rayons du soleil levant, une végétation et des promesses de récoltes plus brillantes que jamais. Les Religieux émerveillés disaient tout bas : " Béni soit le Seigneur qui environne notre Père de sa grâce. Désormais, nous saurons jusqu'où le démon peut pousser ses artifices et combien l'oraison qui fait la joie du ciel est en honneur à l'enfer (1)."

D'autre part, tous s'efforçaient d'imiter le saint, et le couvent tout entier était pour la ville l'objet d'une admirable édification.

Une pieuse habitante de Brive cherchait à témoigner aux bons Frères toute la charité dont son cœur était rempli pour eux. Elle-même n'était pas fortunée ; mais, sans rien faire qui pût nuire à sa famille, elle aimait à intéresser les âmes pieuses au sort des pauvres Mineurs et les amenaient à leur faire quelques aumônes.

Cela ne plaisait guère à son mari dont la jalousie prétendait entraver les devoirs religieux de son épouse. Souvent, il la battait, l'injuriait. La pieuse compagne supportait sa mauvaise humeur et continuait discrètement ses œuvres de miséricorde.

Tout occupée de sa maison, elle attendait la soirée pour porter au couvent les quelques provisions qu'on lui remettait pour les Frères. Un soir, quand elle revint, il était déjà un peu tard, et le mari se trouvait au logis, sans doute, pour le souper. Cette

(1) Miss., lib. II.—WADD., an. 1231.—Acta SS.—AZEY., lib. I, cap. xv.—Lib. mir.—DALMEIDA.—ANG. DE VICENZA, lib. I, cap. XIII.—Auréole séraphique.—P. AT.—GUICHARD, chap. xviii.

fois sa fureur alla jusqu'à l'exaspération. Il frappa son épouse, la jeta à terre, la saisit par sa langue et belle chevelure. La plupart des historiens racontent qu'il alla jusqu'à lui arracher les cheveux, d'autres prétendent qu'il les coupa. Il est fort probable que traînant par sa chevelure sa vertueuse compagne, une partie dut lui rester dans les mains, et qu'alors, pour cacher sa faute, il acheva de tondre la victime de la charité. Quoiqu'il en soit, la pauvre affligée eut grand-peine à se relever, elle ramassa ses cheveux en mêlant ses larmes à son sang, et fit prier saint Antoine de la venir voir.

Le Thaumaturge eut grande compassion en la trouvant en cet état, il lui promit la prière de ses Frères et la sienne et reprit aussitôt la route du couvent. Il réunit alors toute la communauté qui se mit aux pieds du Seigneur pour lui demander d'avoir pitié de la bienfaitante chrétienne. La Vierge MARIE et son divin Fils entendirent les supplications de la famille franciscaine. Subitement la dame se sentit guérie, et ses cheveux repaître. A son tour elle rendait grâces au ciel qui venait de changer sa confusion en allégresse et en reconnaissance.

(A suivre.)



Chronique de la dévotion à S. Antoine

ST-NORBERT.—Le bon S. Antoine travaille beaucoup chez "nos gens", qui, vraiment, obtiennent de lui tout ce qu'ils veulent—votre serviteur excepté—....C'est égal! qu'il fasse ce qu'il voudra; je ne continuerai pas moins de l'invoquer et de le faire aimer. Gloire à lui! Au delà de \$ 500.00 ont été déposés dans le tronc de S. Antoine. Les pauvres en ont eu le bénéfice....en pain.

L. C. D.

LA PATRIE.—Nous sommes à la veille d'avoir une belle statue de S. Antoine, depuis si longtemps désirée!—Seulement, il faut que S. Antoine s'en mêle, et accorde une guérison. Nous lui ferons une fête, je vous le dis, s'il veut s'aider un tant soit peu et nous exaucer.

N. A. G.

Souscriptions pour la chapelle de Saint-Antoine

Report du mois d'avril : \$976.77

Rév. Fr. Samuel, Collège St-Laurent.....	1.00
M. J.-O. Roussel, Riv.-du-Loup, Station.....	.75
M. C. Pelletier, Longue-Pointe10
Mme Vve Amédée Leger, Vaudreuil.....	.75
Mlle Sirois, Chicoutimi	1.00
M. Onésime Bernier, St Jean l'Évangéliste.....	.25
M. Geo.-Jos. Roy, Brunswick, Me50
Une amie, Québec.....	.25
M. O. Carignan, Trois-Rivières.....	2.00
M. S. Garneau, Québec.....	2.00
Mme J.-A. Beaudette.....	.25
Mlle M.-L. Talbot, St Anselme.....	.25
Un abonné, Hébertville.....	5.00
M. P., Ste-Philomène.....	.25
M. Arthur Patenaude, St-Laurent50
Anonyme, Chicoutimi.....	5.00
M. Zoël Dumais, Thetford Mines.....	.25
D'un ami, Dedham25
M. Morin, N.-D. du Lac.....	.50
G.-A. J., St-Ubalde.....	2.00
Mlle Mélanie Lemay, St-Vincent-de-Paul	1.00
Une abonnée, Les Cèdres	1.00
Mme A. G., St Barnabé.....	1.00
Une amie de S. Antoine, Montmagny ..	1.00
M. Hon. Alary, N.-D. de Québec	1.00
Mme Pierre Provencil, St. Johnsbury, Vt.....	.25
Mme J.-A. A. Desrochers, Beauharlois.....	.50
J.-A. H., Ste-Hélène de Bagot25
Une abonnée, St-Hugues.....	1.00
Fr. Angeli, Lawrence, Mass50
Mme Z. Broisseau, Chicago.....	1.00
Un ami de S. Antoine, St-Félicien.....	.25
G. L., St Malo25
A. B., St-Malo, Station	1.00
Une abonnée, Webster, Mass	2.25
Mlle M. Ch., Holyok, Mass75
Mme D. B., Lévis.....	.50

\$1013.10

	\$1013.10
M. Amherst Autotte, Phenix, R. I.....	.50
M. L. Brissette, St-Félix-de-Valois.....	.25
Mme L. J.-P. Dostaler, Montréal.....	.25
M. André Dufresne, Ste Hélène.....	.25
J.-H. D., Grand'Mère.....	.10
J. B., Percé.....	.50
G. L., Isle-aux-Coudres.....	1.00
Rév. M. Frs Desrosiers, Sorel.....	1.00
Une abonnée, St-Théodore d'Acton.....	.50
Une abonnée, Rimouski.....	5.00
Mme Pierre Hupé, Sanford.....	1.00
M. J. Déchêne, Sanford, Me.....	.25
M. O. Michaud, N.-D. du Portage.....	1.00
M. Alph. L. Berger, Fall River.....	.10
	\$1024.80

Le Miracle du Crucif.x

Sous ce titre nous avons reçu une lettre, en date du 23 mars dernier, laquelle nous a jeté dans une grande perplexité. La lettre raconte, en effet, une chose bien merveilleuse; mais elle ne porte pas de nom responsable. Or, nous n'avons pas l'habitude de publier de semblables faits sans être sûr de leur authenticité.....

Que notre correspondant veuille bien nous envoyer un mot de son excellent curé, que nous avons l'honneur de connaître, et nous publierons sa lettre, en gardant strictement son incognito, s'il le désire.

La Rédaction.

Extraits de notre correspondance

SÉRIE DE FAVEURS

RIVIÈRE OUELLE.—Veuillez inscrire dans vos annales ce que j'ai promis si fortement à S. Antoine de publier, mais que j'avais négligé jus qu'ici. D'abord, après promesse d'un pain, S. Antoine m'a guéri miraculeusement un enfant que le médecin avait abandonné. J'avais aussi promis de le faire inscrire dans les annales. Une autre fois ma petite fille, âgée de 3 ans, souffrait d'un violent mal d'oreilles: après promesse

d'un pain, elle est devenue subitement mieux. Une autre fois encore, moi-même j'étais clouée sur un lit de douleur ; j'ai eu la pensée de recourir à ce grand saint en lui promettant 50 cts si j'étais guérie promptement ; une demi-heure après, j'étais parfaitement guérie. Dernièrement encore, j'ai promis 25 cts pour être préservée d'une maladie qui menaçait d'être bien souffrante ; j'ai de suite éprouvé du soulagement ; aujourd'hui je suis parfaitement bien portante. J'avais rempli toutes mes obligations, seulement je n'avais pas fait publier tel que promis. Aujourd'hui, je m'en acquitte et remercie infiniment mon saint protecteur ; j'ajoute 25 cts pour accomplissement de cette dernière promesse.

Une abonnée.

S. ANTOINE GUÉRIT UNE PETITE FILLE

ST HUGUES.—Mille actions de grâces au bon S. Antoine.

Mon enfant, âgée de 2½ ans, et vouée à S. Antoine depuis l'an dernier, parceque le croup avait failli l'emporter, tombe malade vers le 9 janvier d'une broncho-pneumonie.

Pendant 15 longs jours ma chère petite fut aux portes du tombeau : finalement, le 17ième jour, une crise terrible accompagnée de syncopes du cœur faillit l'enlever à notre affection. Tout espoir semblait perdu, car le froid de la mort avait envahi ses pauvres petits membres et une sueur, froide comme le marbre, perlait sur toute sa petite figure.

Dans ma douleur je m'adressai avec ferveur au grand S. Antoine. Je lui promis de faire insérer dans le *Messenger*, et de faire chanter une grand' messe d'action de grâces en son honneur si mon enfant recouvrait la santé.

Aujourd'hui ma petite fille est en pleine convalescence, aussi je m'empresse d'accomplir ma promesse, et je dis de tout cœur : Ayez reconnaissance au bon S. Antoine pour toutes les faveurs qu'il m'a accordées.

Mme J.-E. P.

REMPLISSONS NOS PROMESSES À S. ANTOINE

BERTHIERVILLE.—La lecture de vos annales ranime notre confiance et nous fait souvenir de nos promesses.

Au mois de mai, l'an dernier, j'ai eu besoin d'une somme d'argent ; ne sachant comment et par quel moyen remplir cette obligation, je m'adressai à S. Antoine en lui promettant de faire publier dans ses annales, s'il m'accordait

cette grâce. Aussi semble-t-il être sourd à mes prières depuis ce temps là. Comme je ne puis pas me passer de sa douce et prompte assistance, je me hâte de réparer ma négligence, espérant en retour un généreux pardon.

Une abonnée.

EXAUCÉ TOUT DE SUITE

TROIS-PISTOLES.—Il est des gens qui obtiennent des miracles autant qu'ils en veulent. Mon père était malade depuis une quinzaine de jours. Voyant qu'il ne se rétablissait pas, plutôt que de demander un médecin, il s'adressa au Bon S. Antoine, et envoya vingt-cinq centins pour le pain des pauvres. S. Antoine le guérit pour cela, et le malade reprit aussitôt le cours de ses occupations ordinaires.

Mme J. B.

UN JEUNE HOMME QUI PRIE

QUÉBEC.—Je remercie la Ste Vierge, Ste Anne, S. Joseph, S. Antoine et les Saintes Ames, pour une grande faveur temporelle obtenue. Je considère cette faveur un vrai miracle que j'ai obtenu après promesse de publication et autres.

Un jeune homme.

UNE SITUATION INESPÉRÉE

SOREL.—Mon mari ayant perdu sa position, je le recommandai à S. Antoine, et lui promis que, si ce dernier pouvait se procurer un emploi convenable, je le recommanderais dans son *Messageur*. O pouvoir extraordinaire du grand S. Antoine ! Une couple de jours plus tard, on lui offrait une position vraiment inattendue. Gloire, honneur, amour à Celui que l'on invoque jamais en vain !

Mme J. M. F.

PORTE-MONNAIE RETROUVÉ

ST-MICHEL DE BELLECHASSE.—Nous désirons, ma femme et moi, remercier S. Antoine dans le *Messageur* pour une faveur que nous avons obtenue de lui :

Un porte-monnaie, contenant une cinquantaine de piastres, était sorti de mon gousset par le mouvement de la voiture et était tombé sur le chemin. Dès que je m'en aperçus, nous retournâmes sur nos pas ; je descendis de la

voiture, et m'en revins à pied en examinant très minutieusement à droite et à gauche, sur tout les parcours que nous avions fait, sans pouvoir le trouver. Je croyais sincèrement l'avoir perdu sans retour, supposant que quelque passant avait pu le ramasser. J'avais même décidé d'en chasser le souvenir de ma pensée. Le lendemain matin, ma femme eut l'idée de demander le secours de S. Antoine. Elle retourna où nous avions passée la veille, et, en moins de vingt minutes, elle trouva intact, sur le chemin, mon porte-monnaie avec son contenu.

P. F. L.

S. ANTOINE LUI A RAMENÉ SON FILS

LES EBOULEMENTS.—Jé viens avec bonheur m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers S. Antoine, en le remerciant publiquement d'une grande faveur qu'il m'a obtenue.

Mon fils était parti depuis quatorze ans, et je voulais le voir. Je me recommandai à S. Antoine, et je fus tout de suite exaucée après la promesse de publier dans le *Messenger*.

Mille remerciements à ce grand saint! *Une abonée.*

Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine

Faveurs particulières: E. D., Holyoke.—Plusieurs faveurs, G. L., St-Malo.—*Mme H. N.*, Montréal.—*Mme F. L. T.*, St-Alphonse, Joliette.—*J. B.*, Montréal.—*C. C.*, S-Donat.—*M. F.*, Taunton, Mass.—*Une abonée*, New-Bedford.—*A. H.*, Drummondville.—*Une jeune fille*, Drummondville.—*Mme T. L.*, Clarendon.—Grandes faveurs, *M. A. P.*, St-Lambert.—Plusieurs faveurs, *Mlle M. N.*, St-Vincent-de-Paul.—Grande faveur, *Une abonée*, Les Cèdres.—*J. I. O.*, Ste-Hélène.—Plusieurs faveurs, *Mme A. Y.*, Jeune Lorette, Québec.—*J. O. R.*, Rivière-du-Loup, Station.—Grand nombre de faveurs, *Mme Ls. St-P.*, Hochelaga.—*M. L. P.*, *Inst.*, Hébertville.—Deux faveurs, *Une abonée*, X.—*S. C.*, St-Laurent.—Une faveur spéciale, *M. S.*, Carleton.—*Une dévouée à S. Antoine*, Boston.—Plusieurs faveurs, *F.-X. M.*, Biddeford, Me.—*Une abonée*, Trois-Saumons, L'Islet.—*Mme H. De B.*, Duluth.—Plusieurs faveurs, *Une abonée*, St-Raymond.—Plusieurs faveurs, *Un aboné*, X.—*Une abonée*, Drummondville.—*Une abonée*, Deschambault.—*Mme G. M.*, Norman, Ont.—*Une amie de S. Antoine*, Côte St-Pierre.—*C. D.*, Ste-Anne de Prescott.—Faveurs temporelles, *M. Y. L.*, Québec.—Une faveur spirituelle, *Un aboné*, St-Augustin.—*Mme Y. L.*, Villemarie, Lac Témiskaming.—*Mlle M.-L. B.*, Québec.—Plusieurs faveurs, *Mme H. B.*, Marianapolis, Man.—Plusieurs faveurs, *Deux abonées*, Québec.—Plusieurs faveurs spir. et temp., *Une abonée*, St-Théodore d'Acton.—Plusieurs fa-

veurs signalées, *Rév. M. F. D.*, Sorel.—Faveurs toutes particulières, *Une abonnée*, Sturgeon Falls.—*G. L.*, Isle-aux-Coudres.—*Un abonné*, Percé.—*P. T.*, St-Moïse.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, St-Norbert, Berthier.—Deux faveurs, *Mme F. M.*, Montréal.—*Une servante de S. Antoine*, Carleton.—*E. L. T.*, Lewiston, Me.—Plusieurs faveurs, *Une abonnée*, Lévis.—*M. P.*, Ste-Philomène.—Deux faveurs importantes, *Mme J.-P. G.*, Québec.—Grande faveur, *Mme E. P.*, St-Remi.—*Mme A. L.*, Montmagny.—*Mme F.-X. B.*, N.-D. des Bois.—Trois faveurs temporelles, *C. A.*, St-Cyrille.—*Mme A. M.*, Yamachiche.—*Mme M. M.*, *Inst.*, St-Urbain, Châteauguay.—Diverses faveurs, *Une abonnée*, Embrun.—Plusieurs faveurs, *Frs L.*, Malbaie.—Nombreuses faveurs, *Mme D. D.*, Les Cèdres.—*Mlle J. G.*, St-Barabé.—Faveur temporelle, *Mme F.-U. D.*, Montréal.—Faveurs sans nombre, *Un abonné*, Fall River.—Plusieurs faveurs, *Mme J. F.*, Manche-d'Épée.—Plusieurs faveurs, *Mme O. C.*, St-Barabé.—*F.-X. B.*, St-Germain de Grantham.—*Mme A. P.*, Gracefield.—*E.-M.-L. E.*, St-Lin.—Nombreuses faveurs diverses, *Mme H. A.*, Ste-Thérèse de Blainville.—*Un abonné*, Warterloo.—Plusieurs faveurs, *Mlle A. H.*, Québec.—Faveurs diverses, *Mme H.-J. L.*, Northbridge.—*Une abonnée*, Anthony, R.I.—Faveurs spirituelles, *T. G. L.*, St-Jean, I. O.—*Une abonnée*, Cedar Hall.—*M. M. D.*, Williamatic, Conn.—*L. C.*, St-Hyacinthe.—*F. R.*, Leominster.—Grande faveur, *Mme A. F.*, Sillery.—Plusieurs faveurs, *H. C.*, St-Éphège.—*Mme N. A.*, Carleton Ouest.—Plusieurs faveurs, *Mme G. J.*, Adams, Mass.—Plusieurs faveurs, *A. M.*, N.-D. du Portage.

Guerisons: Deux guérisons, *J. M.*, St-Césaire.—*Mme J. T.*, Carleton, Mich.—Épilepsie, *F. Z. De G.*, Alma, Assa.—*Mme P. B.*, Lawrence.—*G. L.*, St-Malo.—Un mal de dents, *Mlle D. C.*, Grande-Vallée.—*Mme J. H.*, Drummondville.—*Mlle A. P.*, New Bedford.—*Mme J.-A. B.*, Québec.—Soulagement, *M. M.*, Lac-Témiscouata.—Un mal de gorge, *Une amie de S. Antoine*, Montmagny.—Double guérison, *Mme P. N.*, St-Jean-de-Dieu.—Douze guérisons, *Les paroissiens*, St-Norbert.—*Une amie de S. Antoine*, Rivière-Trois-Pistoles.—*Mme Ph. M.*, l'Islet.—*M. D.*, Worcester, Mass.—*Une abonnée*, Pointe-aux-Pères.—*F.-X.M.*, Biddeford, Me.—*T. L.*, Taunton, Mass.—Guérison inespérée, *Mme J. B.*, St-Médède, Lac St-Jean.—Deux guérisons, *Mme A. P.*, Conn.—*Une abonnée*, St-Raymond.—*J. M.*, Isle-aux-Oies.—*M. N. F.*, Dunham.—Un mal de gorge, *Mme E.-A. C.*, St-Hugues.—*Mme J. D.*, Lambton, Beauce.—*Mme J. W. L.*, St-Clet.—*Mme O. M.*, Longtinville, Ont.—Une mal de gorge, *Un abonné*, Napierville.—Maladie très grave, *Une abonnée*, X.—*Mme C. P.*, St-Léonard.—*Mme F. D.*, St-Norbert.—*L. G.*, Notre-Dame de Laterrière.—*G. S.*, St-Remi du Lac-aux-Sables, *Une Frasevillienne*.—*Mlle E. V.*, *Inst.*, Ste-Anne des Monts.—Deux guérisons, *Mme A. D.*, Concession, N.B.—Soulagement, *Mme Frs L.*, Mont-Louis.—*Un abonné*, T. N.-O.—*Une abonnée*, Détroit.—*Mme A. M.*, Yamachiche.—*Frs L.*, Malbaie.—*Mme G. L.*, Chester, Nashua.—*Une abonnée*, St-Simon.—Soulagement, *Z. T.*, St-Eugène de Grantham.—*Mme D. B.*, Lévis.—*Une abonnée*, St-Ambroise de Kildare.—*Mme H. A.*, Ste-Thérèse de Blainville.—*Mme F. D.*, Orléans.—*Mme H.-J. L.*, Northbridge.—*Mme J. M.*, Grande-Baie.

Objets retrouvés: *N. M.*, Chicoutimi.—Un chapelet et plusieurs autres objets, *Un abonné*, Notre-Dame de Lévis.—*R. B.*, St-Evariste.—Une valise, *E. A.*, Ste-Julienne.—Plusieurs objets, *Mlle M. W.*, Hadlow, Québec-Sud.—*Mme P. E. B.*, Theford Mines.—*Mlle E. V.*, *Inst.*, Ste-Anne des Monts.—Un porte-monnaie, *D.-O. C.*, St-Bernabé.—Un chapelet, *D.-O. C.*, St-Bernabé.—Porte-monnaie, *Mme C.-A. R.*, St-Boniface, Man.

Situations : *Une servante de S. Antoine*, LeVieux, Me.—*J. A. L.*, St-Ephrem, Beauce.—*M. Ph. M.*, L'Islet.—*M. D.*, Worcester, Mass.—Deux Situations obtenues, *Mme P.-E. B.*, Tisbury Mines.—*E.-S. G. S.*, Sarnes.—*Mme G. B.*, St-Roch, Québec.—*Mme J. G.*, St-Hyacinthe, *Mlle M. Ch.*, Holyoke.

Règlements d'affaires importantes : *Z. D.*, Theford Mines.—*Mme J.-A. B.*, Québec.—*G.A. G.*, St-Ubalde.—*Une abonnée*, St-Sauveur, Québec.—Deux affaires importantes, *Mme S.-E. F.*, St-Romuld.

Faveurs diverses : J'ai été préservé d'un malheur, *E. V.*, Ste-Monique.—Mariage avantageux, *Mrs. F.-A. P.*, Stanlé.—Succès d'examen, *Un élève Séminaire de Rimouski*.—Faveur temporelle, *A. M. D. G.*, Providence, R. I.—Heureuse solution de difficultés, *Une abonnée*, N.-D. de Lévis.—Une maison préservée du feu, *Une abonnée*, N.-D. de Lévis.—Eloignement d'une personne qui était un sujet de discordes, *Une abonnée*, St-Lin.—Paix dans le ménage, *Mme J. H.*, Drummondville.—Conversion, *Mlle A. H.*, Drummondville.—Un animal guéri, *A. D.*, Ste-Hélène.—Succès d'une opération, *A. D.*, Ste-Hélène.—Succès d'examen, *J. A. H.*, Ste-Hélène de Bagot.—Succès d'examen, *Une Inst.*, Rivière-au-Renard.—Grâce du baptême pour un enfant, *Une amie de S. Antoine*, Québec.—Grâce du baptême pour un enfant, *Mme J. B.*, Chambord.—Guérison d'un cheval de prix, *Mme G. B.*, Québec.—Succès d'examen, *M. Ph. M.*, L'Islet.—Succès dans une entreprise, *Un ami de S. Antoine*, Rigaud.—Grâce du baptême, *E. A.*, Ste-Julienne.—S. Antoine m'a fait trouver une bonne servante, *Une abonnée*, Drummondville.—Secours pécuniaires, *Mme A. G.*, St-Hugues.—Succès d'une opération, *Un abonné*, St-Arsène.—Succès d'entreprise, *Mme R. V.*, Ste-Hélène.—Succès dans une opération, *Mme G. P.*, Malbaie.—Succès d'entreprise, *Une abonnée*, Moose Creek.—Heureuse issue d'un procès, *H. C.*, St-Elphège.—Préservation d'un danger, *Un abonné*, Lévis.—Un procès évité, *H. A.*, N.-D. de Québec.—Succès d'entreprise, *Ls B.*, St-Félix-de-Valois.—Plusieurs faveurs spirituelle et temporelles, *Un abonné*, T. N. O.—Affaire embrouillée réglée avantageusement, *G. F. H.*, Beauce.—Protection signalée, *St.*, St-Boniface.—Achat d'une propriété, *Un abonné*, Fall River, Mass.—Succès dans un travail, *Mme J. F.*, Maasche-d'Épée.—*Mme P. P.*, Rivière Moisie.—Une vocation décidée, *Mme O. C.*, St-Barnabé.—Un aliéné retrouvé, *X.*, Québec.

RECOMMANDATIONS A SAINT ANTOINE

Intentions particulières, 33.—Faveurs spirituelles, 43.—Guérisons, 42.—Situations, 10.—Affaires importantes, 2.—Fêtes de famille, 10.—Mères de famille, 6.—Famille, 12.—Conversions, 14.—Vocations, 7.—Institutrices et leurs élèves, 4.—Jeunes filles, 9.—Jeunes gens, 7.—Affaires commerciales, 8.—Étudiants, 10.—Ivrognes, 7.—Entreprises, 10.—Enfants difficiles, 14.—Première communion, 9.—Écoles, 2.—Une pestulante.—Objets perdus, 2.—Succès d'un concert.—Difficultés religieuses dans une paroisse.—Propriétés à vendre, 6.—Communautés, 6.—Novices, 5.—Infirmités, 5.—Protection, 4.—Une bonne servante.—Animaux malades, 4.—Absents, 7.—Examens, 6.—Cmoids dans la famille, 2.—Veillards, 4.—Argent prêt, 3.—Religieuses, 9.—Mariages, 2.—Dettes à payer, 2.—Affiliés, 4.—Bonne-mort, 10.

Défunts : Rév. L. Rochette, Mme Elisa M. Doye, Dr Destaler, M. J. G. Goleil, Mme Victor-H. Robillard et plusieurs autres.

Veuillez réciter, chaque jour, le *Répens méritoires* à ces intentions.